

COMPTE-RENDU DU COMITE CONSULTATIF SUR L'AGENDA 21 Mercredi 1 mars 2017 – 18h30

Elus présents : Romain GIRAUD, Yvan Lombard, Alain BATIE.

Membres présents : Danielle BENOIT, Christiane FRAUD, René GUILLOT, Roger KHAN (Vélo Dans la Ville), Jacques LEONE, Janine MANOUKIAN, Danièle MAZERES, Véronique SIBILLE.

Service: Frédéric PROTHERY (DGA).

Secrétaire de séance : Emmanuelle FOLCHER

Planning chantiers citoyens 2017

3 chantiers citoyens sont prévus en 2017 :

- Samedi 29 avril pour la restauration de calades (au niveau de la Tour ou du lavoir de la Nativité)
- Samedi 20 mai au matin chantier ramassage des déchets en bord de Drôme organisé en partenariat avec les jeunes en service civique du Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD)
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre pour les journées du patrimoine (sur 2 jours) lieu non défini.

Point sur les actions Agenda 21 (réalisation, remarques diverses, ...)

A ce jour:

27 actions sont en cours de réalisation

2 actions sont réalisées

27 actions sont non réalisées

Le comité 21 sera sollicité afin de travailler en collaboration avec les services concernés sur certaines actions.

11 actions sont proposées :

- Mettre en valeur le patrimoine local
- Promouvoir les circuits pédestres au départ de Crest
- Promouvoir les espaces verts de la ville
- Mettre en valeur le patrimoine agricole et l'alimentation locale
- Sensibiliser la population aux économies d'énergie
- Obtenir une 2ème fleur au concours des villes et villages fleuris

- Mener un programme de plantation d'arbres
- Favoriser la desserte de Crest en transport en commun
- Sensibiliser à la bonne conduite à Vélo
- Développer le frontage

Remarques du comité 21 :

- Une personne du comité 21 pourrait être conviée à chaque réunion de quartier afin qu'il soit au fait des projets et des informations par quartier.

Les membres du comité 21 sont assez bien répartis sur l'ensemble de la ville, ils sont donc invités au moins à la réunion concernant leur quartier.

Tri sélectif : containers semi enterrés (relais d'informations 3CPS)

La compétence déchets a été transférée à l'intercommunalité depuis le 1er janvier 2014.

L'étude d'implantation des conteneurs semi enterrés est en cours. Un des objectifs de ce projet est de rassembler les espaces de tri sélectif et les bacs d'ordures ménagères afin d'inciter les habitants à trier. Les travaux sont prévus fin 2017, début 2018.

Remarques du comité 21 :

- De nombreux containers de tri (papier et plastique) sont régulièrement pleins et les utilisateurs posent leurs déchets à terre. C'est un problème de ramassage ou peut être que les personnes trient davantage.
- Il y a également une diminution de la qualité de service : les points de ramassage des ordures ménagères sont davantage éloignés de certaines habitations (en bout de rue).
- Certains cafés et restaurants ne trient par leur déchets (canettes, bouteilles). Voir si il est possible de réaliser une campagne de sensibilisation sur ce thème. Pourquoi pas envisager un avertissement de la police municipale puis une verbalisation pour les personnes qui ne respectent pas les consignes de tri.
- La déchetterie de Crest est peu fonctionnelle. Une étude va être lancée afin d'améliorer l'accès et l'organisation de la déchetterie.

Projet d'installation d'un composteur collectif par l'association Compost et Territoire

Le composteur au parc du Bosquet a été retiré en juillet 2016 suite à des plaintes de riverains (odeurs, rongeurs).

Une demande d'installation d'un composteur de 2 habitants du quartier Quai Bérangier de la Blache a été étudiée par la ville de Crest. Suite à une rencontre le 30 novembre dernier, les élus ont accepté le projet d'installation d'un bac à compost au parc Lanvario. En janvier 2017, un courrier a été envoyé aux habitants concerné afin de leur proposer une convention d'occupation du domaine public en partenariat avec l'association "Compost et Territoire" (Valence).

Remarques du comité 21 :

Il faudrait recenser le nombre de riverains potentiellement intéressés par le composteur collectif afin de garantir le bon fonctionnement du lieu (quantité suffisante de déchets pour la maturation du compost).

Projet de la passerelle sur le pont Frédéric Mistral

Une réunion publique est prévu le mercredi 15 mars à 19h au lycée Saint-Louis.

Un travail spécifique est réalisé par le bureau d'étude SCE au niveau des carrefours du quai Soubeyran et du quai Maurice Faure afin d'aménager au mieux la jonction de la passerelle et des voies existantes. Dès que le choix du bureau d'études de la Vélo Drôme sera fait par la 3CPS, les 3 bureaux d'études (passerelle, carrefour et Vélo Drôme) pourront travailler en concertation.

Remarques comité 21 :

- Des problèmes de respect du Code de la route par les cyclistes sont observés régulièrement en ville. Il serait peut être judicieux de réaliser un nouvelle sensibilisation à destination des usagers du vélo.

• Remarques diverses du comité 21 :

- Les membres du comité 21 aimeraient être avertis lors de nouveaux chantiers en ville. Ils n'ont pas été prévenus des travaux aux abords du canal de la rue Léopold Bouvat. Ils souhaiteraient avoir la possibilité de donner leur avis sur des sujets importants.
- Il manque un fil conducteur sur le nouvel Agenda 21. Il n'y a pas d'action spécifique sur la Vélo Drôme.
- Il y a de nombreuses actions concernant les déplacements doux et la future passerelle sur le pont Frédéric Mistral ("Aménager une passerelle douce sur le pont Frédéric Mistral" et "sensibiliser à la bonne conduite en vélo"). Le projet de la Vélo Drôme est porté par la 3CPS.
- Concernant l'action sur le plan de plantation d'arbres la ville doit être capable d'assumer l'entretien ultérieur du patrimoine arboré.
- Veiller à l'entretien des pots de fleurs mis à disposition par la commune aux commerçants.
- Les membres du comité 21 se posent des questions concernant l'avancée du dossier des parcelles appartenant à l'association foncière. La ville travaille sur ce dossier, qui est assez complexe. Effectivement la commune ne peut pas récupérer toutes les parcelles (pour des raisons financières et d'entretien). Il faut

donc recenser les terrains que la ville peut intégrer à son patrimoine communal et celles qui peuvent être rétrocéder à des propriétaires privés.

- Les membres du comité 21 sont satisfaits de l'installation des tables de pique nique en contre bas du quai des Marronniers. Ce projet avait été proposé depuis de nombreuses années.